



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la solidarité et de l'emploi
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail

OCIRT
Relations du travail
Case postale 1255
1211 Genève 26 La Praille
Suisse

Aux entreprises apparentées au secteur concerné

N/réf. : MD/EJN/DG

Genève, le 7 novembre 2008

Concerne : **Usages professionnels, personnel d'exploitation des entreprises du secteur des PARCS ET JARDINS (CREATION ET ENTRETIEN), DES PEPINIERES ET DE L'ARBORICULTURE à Genève**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les usages professionnels de votre secteur sont complétés ainsi :

PONT DE FIN D'ANNÉE (jours fériés et vacances de fin d'année 2008-2009)

Tableau de fermeture des ateliers et des chantiers

Etant donné qu'**une semaine de vacances** doit obligatoirement être prise en **fin d'année**, le tableau de fermeture des ateliers et des chantiers est le suivant :

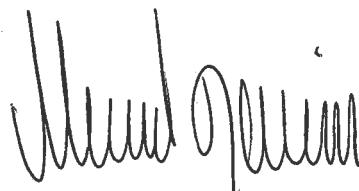
LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	01	02	03	04
05	06	07	08	09	10	11

- 5 jours ouvrables payés comme vacances
(22, 23, 24, 26, 29 décembre 2008)
- 4 jours fériés indemnisés
(25, 31 décembre 2008 + 1^{er}, 2 janvier 2009)
- 1 jour à compenser en 2009
(30 décembre 2008)

Le travail s'arrêtera le **vendredi 19 décembre 2008 à 17h00** et reprendra le **lundi 5 janvier 2009 au matin**.

Les entreprises ont la possibilité **d'avancer** la fermeture avant le pont de fin d'année ou de **retarder** la reprise du travail après ce même pont de fin d'année, **dans le cadre de la prise de la 5^{ème} semaine de vacances, d'entente entre l'employeur et le personnel soumis aux usages.**

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Muriel Devins
Adjointe administrative

NB : Pour vos soumissions vous pouvez commander notre attestation par e-mail à :
http://www.geneve.ch/ocirt/relation_travail/attestation.asp